

07/04/2023

Date de la convocation :
31 mars 2023



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2023 _ 22b	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	9

L'an deux mille vingt-trois et le sept avril à 14h30,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal – BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves –GAYMARD Marie-José – GRANDAZZI Sandrine – LAUGIER Lucette et LUCAS Aurore.

Absents excusés : M. TROIN François a donné procuration à M. CAMOIN Yves

Secrétaire de séance : BIGHETTI de FLOGNY Charles

OBJET : Don de la Parcelle K 155 à la commune de COMPS

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la proposition de Mme CIMINO représentante des héritiers de Mme Suzette LAUGIER-BRUN de donner à la commune de COMPS, leur parcelle K 155, située sur les hauteurs du village, d'une contenance de 65 m², afin de participer à la valorisation de l'ancien village.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **REMERCIÉ** tous les propriétaires de cette parcelle pour leur geste en faveur de la commune
- **ACCEPTE** le don de la parcelle K 155 de 65 m².
- **S'ENGAGE** à prendre en charge les frais de notaire
- **CHARGE** le cabinet d'avocats BALBO -BEAL, notaires à Draguignan de la rédaction de l'acte
- **AUTORISE** le Maire à poursuivre cette affaire et signer toutes les pièces afférentes à ce don.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 07/06/2023
et publication le: 07/06/2023

Le Maire

Le Maire
A. BARALE

